

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger.. . . .	20 —

2.431 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **Mardi 14 Mai**, à 20 h. 30

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. Honoré (Gustave), 26, cours Lafayette, Lyon, parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Berge (René), avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris (16^e), parrains MM. Mérit et Josserand. — M. Thébaud (Omer), instituteur, Arçay, par Levet (Cher). *Lépidoptères*. — M. Rotrou (Pierre), 3, rue Raymond-Poincaré, Taza, Ville Nouvelle (Maroc). *Coléoptères sp. Ténébrionides, Pachychila, Asida, Sepidium*. — M. Rudel (A.), Mèzel (Puy-de-Dôme). *Géologie*. — M. Van Waesberghe (H.), S. J., St-Ignatius-Collège, Hobbemakade 51, Amsterdam-Zuid (Hollande). *Botanique*. — M. Martin (Ch.), professeur au Collège, boulevard Armand-Fallières, Sousse (Tunisie). — M. Van Schaik (Prof. Gerardus Antoon), Kleverparkweg 123, Haarlem (Hollande). *Géographie, Botanique, Phytosociologie*. — M. Richet (Charles), professeur à la Faculté de Médecine, 15, rue de l'Université, Paris (7^e). — M. Routier (D^r Daniel), 6, rue de Cérisesoles, Paris (8^e). *Mycologie*. — M. Van der Werff (Albert), Hoogstraat, 9, Abcoude (Hollande). *Algues, sp. Diatomées*. — M. Ramond-Gontaud (Georges), sous-directeur honoraire du Laboratoire de Géologie du Muséum, 18, rue Louis-Philippe, Neuilly-sur-Seine (Seine). — M. De Wever (D^r A.), Ruth, Limb (Hollande). *Botanique*. — M. Saint-Just Péquart, 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

l'épithélium intestinal possède une structure plus primitive que celui des types Orthoptères et Lépidoptères ; le tube péritrophique se serait perfectionné corrélativement à cette régression.

En définitive, la production d'une membrane péritrophique chez les insectes, ne paraît pas dépendre de la nature du régime alimentaire, mais serait plutôt en rapport avec la position systématique de l'insecte, déterminée elle-même par la morphologie externe de l'individu.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du 13 Avril

Faunule du Lœss de Saint-Irénée

Par M. le Chanoine MARTIN

Trois kilos de Lœss grossièrement feuilleté ont été soumis au lavage sur tamis ; le sédiment se brise en nombreux morceaux aplatis très longs à se résoudre. Le Lœss s'avère ainsi plus argileux que sableux ; il y a très peu de poupées, à peine quelques tubulures, très peu aussi de grains ronds, jaunes ou blanchâtres, beaucoup de grains ferrugineux. L'épaisseur est très minime : à peine 0 m. 50 dont la moitié pour la zone rubéfiée. Ces circonstances expliquent la brisure de la moitié des coquilles au lavage.

Le gisement a fourni cinq espèces : *Arianta arbustorum* Linné, 1 exemplaire ; *Fruticicola hispida* Linné, 71 ; *Pupilla muscorum* Müller, 72 ; *Clausilia parvula* Studer, 2 ; *Succinea oblonga* Draparnaud, 42.

Cette faunule peut être comparée à celles de Fourvières et de Sainte-Foy qui ont dû vivre au même moment. Quatre espèces sont communes aux trois gisements : *Arianta arbustorum*, *Fruticicola hispida*, *Pupilla muscorum*, *Succinea oblonga* ; chacun d'eux a une espèce qui manque aux autres : Sainte-Foy : *Goniodiscus rotundatus* Müller, Fourvières : *Zebrina detrita* Müller, Saint-Irénée : *Clausilia parvula*.

L'ensemble est donc sensiblement homogène et toutes les espèces ont pu vivre dans des prairies ou des steppes herbeuses plus ou moins humides. Actuellement les Mollusques communs aux trois gisements montent à plus de 1.700 mètres et la présence à Saint-Irénée de *Arianta arbustorum* et de *Clausilia parvula*, espèces nordiques ou alpines, associées aux autres espèces paléarctiques indique un climat assez froid. Cependant il ne devait pas être excessif puisque à Fourvières vivait *Zebrina detrita*, espèce méridionale qui ne se trouve pas au-dessus de 900 mètres.

Notes zoologiques

Par le D^r L. PITON

a) Note sur les Ecrevisses.

Il y a quelques semaines, on signalait la présence dans la Seine et les canaux qui en dépendent, d'écrevisses d'une espèce nouvelle. Elles furent rapidement identifiées, il s'agissait de *Cambarus affinis* Say, espèce des Etats-Unis introduite en France il y a une trentaine d'années par RAVERET-WATTEL, aux environs de Fécamp. Cette belle espèce à fortes pinces épineuses, carapace

granuleuse, et pourvue de 17 branchies, est un fouisseur énergique qui creuse de profondes galeries parfois loin des berges. Elle est d'humeur très vagabonde et apparaît en grand nombre là où elle n'existait pas et disparaît avec la même facilité. Il y a quelques années elle apparut dans le canal latéral à la Loire et disparut rapidement sans laisser de traces. Les *Cambarus* comptent une quarantaine d'espèces en Amérique du Nord dont plusieurs formes des rivières souterraines. Ils se relient d'une part aux *Cambaroides* du bassin de l'Amour et du Japon et d'autre part à une espèce des rivières souterraines du Tyrol.

Dans le vieux monde les écrevisses sont représentées par les six espèces du genre *Astacus*. *Astacus fluviatilis* et *pallipes* communes en France et en Auvergne. *Astacus torrentium* d'Europe Centrale. *Astacus pachypus* et *colchicus* de la région caucasienne et caspienne. Enfin *Astacus leptodactylus* de Russie et de Hongrie. Cette dernière espèce est commune en Auvergne, tout au moins sur le marché de Clermont où elle arrive en abondance généralement sous le nom d'« Ecrevisse d'Autriche ». Nous en avons élevé dans les bassins du Laboratoire de Physiologie de l'École de Médecine de Clermont pendant de longs mois et obtenu leur reproduction. Quelques exemplaires furent aussi lâchés dans les ruisseaux des environs de Gerzat (Puy-de-Dôme) mais je ne sais s'ils se sont développés. Il est possible cependant que maintenant cette espèce existe en Auvergne en liberté.

Puisque nous en sommes aux crustacés d'eau douce nouvellement acclimatés en France, signalons la présence, dans le Rhin français, d'un crabe d'origine chinoise de la famille des Grapsides, le « crabe aux mains velues », *Eriocheir sinensis* H. Milne-Edwards, qui fut introduit accidentellement en Allemagne en 1912, a gagné peu à peu tous les fleuves allemands et atteint maintenant la France. Il vit indifféremment en eau douce et salée, vit longtemps hors de l'eau, grimpe aux arbres et pénètre même dans les maisons comme à Hambourg récemment. Il se reproduit en eau saumâtre. Sa chair est paraît-il appréciable comme qualité et quantité.

b) Note sur « *Alburnus dolabratus* » Holandre

Ce poisson qui présente un corps moins effilé que l'ablette commune, une tête plus massive, un dos un peu courbe, n'est pas en réalité une espèce définie. C'est un hybride entre l'ablette commune et le chevaine (*Alburnus lucidus* × *Squalius cyphalus*). Longtemps décrit comme espèce à part, cet hybride n'a guère été signalé que de la Meuse, la Moselle, le Rhin et leurs affluents. J'ai recueilli en juillet 1934 un exemplaire de cet hybride dans le canal d'alimentation du canal latéral à la Loire, formé par des eaux détournées de l'Allier près du village du Guétin (Cher). Les caractères de ce poisson sont les suivants. Taille : 0,10 à 0,15. Dos de couleur gris-bleuâtre à reflets métalliques, gris argenté sous le ventre. Dorsale et anale gris clair, caudale brunâtre. Base des nageoires paires un peu jaunâtre. Hauteur totale contenue cinq à six fois dans la longueur. Mâchoires à peu près égales, l'inférieure ascendante. Œil grand, mesurant à peu près un tiers de la longueur de la tête. Dents pharyngiennes sur deux rangées, l'une de 5, l'autre de 2, un peu dentelées à leur bord interne et crochues à l'extrémité. 45 à 50 écailles dans la longueur, à stries circulaires assez espacées, bien apparentes, à canalicules bien marqués, plus longues que celles de l'ablette commune, à bord libre arrondi. Nageoire caudale bien fourchue ayant 19 rayons, dorsale 3 simples et 7 à 9 rameux, anale 1 simple et 10 à 16 rameux, pectorales 14

à 15 rayons, abdominales 10 à 12. Le canal d'alimentation amenant au canal latéral à la Loire les eaux de l'Allier prises au barrage des Lorrains, il est fort probable que ce poisson existe dans l'Allier et il est à rechercher dans le Centre de la France.

NOS CONFÉRENCES

Le 29 mars, M. le Dr LOIR, président de la Société Linnéenne de la Seine Maritime, nous a fait une conférence sur : La race féline et les chats ratiers. Nous sommes heureux de pouvoir en donner ici un résumé :

« Dans l'antique Egypte le chat était adoré ainsi que les autres animaux ennemis des rats, mais il occupait une place à part, il avait un rang plus élevé parce qu'il ne mangeait pas le rat comme les oiseaux de nuit, par exemple. Il chasse pour le plaisir de la chasse, ce qui le place au-dessus de ceux qui tuent par but utilitaire. Lorsqu'il y a dans la nature un déséquilibre quelconque, la nature elle-même fournit la contre partie à ce déséquilibre ; le chat joue ce rôle vis-à-vis du rat. Pour obtenir de bons chats ratiers il faut placer cet animal, comme il l'était en Egypte, dans un milieu dans lequel il pourrait vivre dans la paix, sans aucune crainte. Il suffit d'aider au développement, puis à l'épanouissement de son instinct, faciliter son activité par un entretien excellent, alors son utilisation contre le rat sera avantageuse.

« Le chat est chasseur de rongeurs, de naissance ; la sélection peut aider à avoir des chats forts qui rempliront facilement leur rôle, mais tous les chats forts étant ratiers, la mère apprenant la chasse du rat à ses petits, il suffit de bien peu de chose pour avoir un animal qui étant fort sera ratier. Le rat est la plaie des magasins d'approvisionnements, la plaie des cargos transporteurs de céréales qu'il salit de ses déjections ; il provoque de nombreuses maladies.

« En Italie, en particulier, la lutte contre le rat a dû être entreprise sur une grande échelle : cette lutte a été vigoureusement soutenue officiellement.

« MUSSOLINI s'est rendu compte de cette nécessité. Il a fait envoyer dans les marais pontins 3.000 chats pris parmi les chats communs italiens. Mais pour obtenir des chats forts il a lancé, il y a trois ans, l'appel suivant :

« Celui qui maltraite les animaux n'est pas digne d'être Italien.

« Soignez les animaux avec amour comme s'ils étaient des hommes.

« Leur instinct ressemble à celui de l'homme auquel ils ne demandent rien.

« Chevaux, chiens et spécialement mon animal préféré : le chat. —
« MUSSOLINI ».

« Le jour où on a demandé au chat en Italie de jouer son rôle de ratier, il a pu, se trouvant dans un état normal, fort et bien nourri, donner satisfaction sans autre mesure de sélection.

« Le chat réalise la seule solution possible au problème de la diminution des quantités de rats. Tous les chats forts et bien nourris sont bons ratiers. Le chat ne sera fort que s'il peut s'épanouir dans un milieu qui lui est sympathique. Pour lutter contre le rat il faut donc faire l'éducation du public au sujet du milieu dans lequel doit vivre le chat. Il faut être bon pour lui. Ce sera un moyen de lutter contre les maladies que le rat nous apporte, mais ce sera aussi une économie nationale puisqu'on a donné comme pertes causées par les rats un chiffre de six milliards rien que pour la France.

« Que les sociétés protectrices des animaux fassent de la propagande dans ce sens ! C'est toute une campagne à entreprendre. »